



# Monographie de Mr Megardon

**Monographie p1**

96  
Commune de Moncaup.


---

La commune de Moncaup (de Mont-Cultr, mont-chauss, la montagne au pied de laquelle se trouve le village étant dénué d'arbres et même de gazon) est située au sud-ouest du département de la Haute-Garonne, au sud de l'arrondissement de Saint-Gaudens et à l'ouest du canton d'Aspet dont elle fait partie; elle est limitée au nord par l'extrémité occidentale de la commune de Cayrouss et par la commune de Saint-Pé-d'Ardet, à l'ouest par la commune d'Antichan, au sud par la commune de Fronsac, à l'est par les communes d'Argennes et de Cayrouss, son étendue est de 714 hectares, sa distance aux chefs-lieux du canton est de 13 kilomètres, de l'arrondissement de 28 k., du département de 104 k.

Elle se trouve située à l'ouest de la vallée du Cher, encaissée entre deux montagnes, la Prouère et Gar, cette dernière au sud de la commune, a une hauteur de 1786 mètres et offre aux yeux des populations environnantes un aspect des plus remarquables; boisée de hêtres et de sapins, sa cime majestueuse paraît au-dessus des environs comme le mont Blanc paraît au milieu des Alpes; des champs et des prés la séparent du village. À côté des maisons sont des vergers plantés d'arbres fruitiers, tels sont: le pommier, le cerisier, le noyer, le châtaignier, le pêcher, l'abricotier, le prunier, le figuier et le cognassier; tous ces arbres donnent plus ou moins des fruits chaque année.



## Monographie p2



La Rouère, au nord de la commune, se présente d'une manière bien plus modeste, son altitude n'étant que de 956 mètres, c'est dans cette colline plantée de chênes que la commune voit chaque année un terrain de 3 hect. fixé par l'administration forestière pour en retirer le bois de chauffage nécessaire aux familles pendant l'année, moyennant une somme de 18 ou de 19 francs par affouagiste, ce qui explique que les habitants de Moncaupé ont leur bois de chauffage par le moyen des coupes affouagères établies depuis l'année 1854. Les deux montagnes (Gar et la Rouère) dans lesquelles on ne trouve que du granit et du silice, sont séparées par un col, appelé Col du No, remarquable dans le pays et depuis fort longtemps par la chasse que l'on fait dans le courant du mois de septembre et dans le courant du mois d'octobre à certains oiseaux, de passage, appelés bisets et palombes, pour cette seule raison on a donné à ce col le nom de Santières. Néanmoins dans certaines parties de la Rouère, on trouve encore le Stuc employé pour la construction des chemins.

La commune est en outre située dans une des parties les plus fertiles de la vallée du Chou.

Le blé est la principale récolte du pays, les pommes de terre, le maïs et les haricots y sont également abondants et servent à la nourriture des habitants. La culture de la vigne a été beaucoup négligée jusqu'à ce jour, et cependant

on tient énormément au vin puisqu'à la rentrée des voyageurs qui a lieu dans le courant des mois d'Avril et de Mai, chaque famille en fait une provision de deux ou trois hectolitres.

Un ruisseau, appelé ruisseau de Las Maledas, arrose le pays, les propriétaires se servent de cette eau pour l'arrosage des prairies; ce n'est pas là que se borne l'usage de cette eau, elle sert aussi à faire marcher deux moulins et une machine à déjiquer le blé. Les habitants apprécient dans toute sa valeur l'utilité de cette eau sans manquer toutefois de reconnaître la bonté des eaux de la fontaine du village qui a sa source dans l'endroit même. Les propriétés fertilisées tant par les eaux du ruisseau de Las Maledas que par celles de la fontaine, ne comprennent que des terres argileuses et sablonneuses, il y a très peu de terrains marécageux.

Les charrues en fer et en bois sont les seuls instruments de labourage. On se sert de tombereaux (voitures à deux roues) pour porter les engrais dans les propriétés et du char (voiture à quatre roues) pour rentrer le foin et le maïs.


Le débit du principal cours d'eau qui est celui de Las Maledas dont j'ai déjà parlé, est de 3 hectolitres d'eau par seconde, celui de la fontaine n'est que de 7 litres par minute.

En 1875 on a vu les eaux du ruisseau de Moncaup, nom que l'on donne au ruisseau de Las Maledas dès qu'il a reçu les eaux de la fontaine, traverser les propriétés entières voisines du courant, seule crue connue jusqu'à ce jour, la truite est le poisson que l'on y trouve. Un pont construit en 1854 mit en communication les deux rivières.

L'altitude du pays est de 530 mètres, le climat est des plus



## Monographie p4




doux de la région, le vent d'ouest est le seul dangereux, quand il souffle avec violence il cause des ravages considérables: maisons, arbres et récoltes sont souvent dégradés par ce vent. Les pluies sont assez fréquentes, surtout au commencement de la belle saison et cela depuis peu d'années, depuis 6 ou 7 ans environ. Avant cette époque on voyait durant l'hiver, une quantité considérable de neige couvrir le pays pendant des semaines entières, ce qui n'a pas lieu depuis quelques années déjà.

Le village est très sain, néanmoins en 1855 il fut frappé par le terrible fléau, le Choléra, qui emporta vingt-deux personnes dans moins de 15 jours, quelques années après on eut la douleur de voir la petite vérole décimer encore la population, depuis cette époque on a vu des épidémies faire de grands ravages dans les communes voisines en respectant toujours celle de Noncaup.

Malgré cette faveur dont semble jouir la localité, le nombre des habitants a diminué énormément depuis une quinzaine d'années. En 1869, il s'élevait à 351, d'après le recensement de 1881, le chiffre de la population n'est que de 307. On ne sait véritablement à quelle cause attribuer cette diminution.

Quelques familles seulement ont quitté le sol natal pour s'en aller soit en Amérique soit en Afrique, attirés par



L'espérance d'une vie bien plus commode. On remarque dans les derniers registres des actes de l'état civil beaucoup plus de décès que de naissances. Ainsi en 1883, il y a eu 8 décès; 3 naissances seulement ont été enregistrés. En 1884, le nombre des décès est de 12, celui des naissances ne s'est élevé qu'à 4. En partie ces décès sont dus à des maladies de poitrine; la cause de cette maladie est due surtout aux imprudences des personnes qui en ont été victimes.

D'après le chiffre de la population, la commune n'a que 10 conseillers municipaux dont le Maire, Sabadie, Rogea et l'adjoint, Galin, Bertrand.


L'instituteur, le garde forestier et le garde champêtre sont les seuls fonctionnaires de la commune. Le Curé d'Arquesmes est le desservant de Moncaup, le Percepteur d'Aspet est le Receveur municipal; de plus cette commune qui compte 60 feux est desservie par le bureau de poste et le télégraphe d'Aspet.

La valeur du centime est de 69 francs, les revenus ordinaires s'élèvent à 3900<sup>f</sup>. La route départementale N° 11 d'Aspet à St-Béat permet aux habitants de se rendre facilement au chef-lieu du canton, il n'existe pas de voitures publiques; il y a seulement 2 voitures particulières.

Les anciennes mesures tendent aussi à disparaître.

Les seuls marchés fréquentés par les gens de Moncaup sont ceux d'Aspet, c'est là qu'ils vont vendre ou acheter vaches et






veaux; les bêtes cornues sont en petit nombre dans la contrée depuis que l'administration Justice a défendu aux propriétaires de faire pacager ces bêtes dans la forêt.

Tous les hommes (de 14 à 60 ans) voyagent en Espagne, tous sont chaudronniers et ce travail procure à la population moncaubaise une certaine aisance; c'est du reste sa seule industrie. Ces voyageurs ont des manières qui suivent de près celles des personnes au milieu desquelles ils passent les neuf mois de l'année, durée de leur voyage; ils ont des costumes fort simples et un langage assez plaisant.

Les plus anciens registres de la Mairie datent de 1793. Une pièce non datée fait connaître ce qui suit :

Le Séminaire de Comminges donne quittance à ses métayers, résidant à Moncaup, district de St-Gaudens, de tout ce qu'il devait recevoir d'eux; de là on conclut que le terrain appartenant aujourd'hui aux habitants de Moncaup, a appartenu dans le temps au Séminaire de Comminges siégeant à St-Gaudens.

Le 1<sup>er</sup> instituteur qu'avait eu la Commune arriva en 1833; n'ayant pas de maison d'école ni une salle convenable, l'Instituteur appelé M. Partique, fut obligé de recevoir ses élèves dans une grange préparée à cet effet. Ce fonctionnaire ne passa que très peu de temps dans ce poste de création nouvelle; après son départ, des hommes de diversément plus ou moins instruits, firent leur possible pour apprendre à



lire à la jeunesse de la localité. Ce n'est qu'à partir de 1869 que la commune de Morcaup a pu faire instruire ses enfants chez elle-même et par un maître qui s'honore de vivre encore avec elle et dans les meilleurs termes.

Tous les jeunes gens savent lire, écrire et compter; l'année dernière il n'y a pas eu un seul conscrit illettré; tous les conjoints ont pu signer leurs noms.

On entend parfois et avec plaisir la jeunesse chanter des airs patriotiques appris à l'école. Cette jeunesse désireuse d'acquiescer tout le temps de nouvelles connaissances, va prendre à la bibliothèque de l'école, fondée en 1877 et comprenant 30 volumes, les ouvrages nécessaires au perfectionnement de leur instruction.

Une Caisse des écoles est créée depuis 1883; quelques élèves ont versé leurs petites économies à la Caisse d'épargne. Le maître actuel, au traitement de 1200, a un logement peu convenable; il serait à désirer que la commune fit bâtir une maison d'école.

A Morcaup le 10 mai 1886.

L'Instituteur,

Mégardony.